

PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 JUIN 2014

Convocations du 28 mai 2014

Réunion tenue à 19 heures 30 en mairie.

Présents : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel, Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Madame BOUDIN Valérie, Monsieur DEPOILLY Christophe, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Madame JOACHIM Charlotte, Monsieur LECONTE Max, Madame LUCAS Caroline.

01 : Désignation du Secrétaire de Séance :

Monsieur DESTOBBELEIR Jacques est nommé secrétaire de séance.

02 : Procès Verbal :

Ce point sera revu lors de la prochaine réunion.

3 : Rythmes scolaires :

Une réunion a été organisée avec les enseignants et les parents d'élèves élus pour connaître leurs orientations sur les nouvelles modalités d'organisation du temps scolaire.

Nous avons trois solutions :

- 1) Fin des cours chaque jour à 16 heures.
- 2) Fin des cours une fois par semaine à 12 h 00 hors mercredi (dérogatoire pour 3 ans)
- 3) Fin des cours deux fois par semaine à 15 h 15

Lors de la réunion du maire et des adjoints, afin de préserver l'intérêt de l'enfant et d'uniformiser les horaires journaliers la solution envisagée était la solution 1.

Vu les moyens humains que nous disposons, il est envisagé de dénommer le temps après l'école : Temps périscolaire.

L'amplitude du temps périscolaire serait de 16 h 00 à 18 h 30, le lundi mardi jeudi et vendredi.

Au vu des éléments exposés, le conseil décide par 14 voix de retenir la solution 1 (fin des cours lundi mardi jeudi et vendredi à 16 h), une personne a retenue la solution 2.

Les horaires de l'école seront les suivants à compter de la rentrée 2014 :

Le lundi mardi jeudi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 45 à 16 h 00
Et le mercredi de 9 h 00 à 12 h 00,

Le car scolaire passera après la fin des cours, soit le lundi mardi jeudi et vendredi à 16 h 00, le mercredi à 12h.

Commune d'Aigneville Réunion du 6 juin 2014

Il est envisagé la création d'un atelier culturel (1 ou 2 séances par an) afin de permettre aux enfants de pouvoir profiter d'un attrait culturel. Les modalités seront revues ultérieurement.

4- Délégués SIGLV :

En 2013, il avait été prévu la dissolution du SIGLV (Syndicat du lycée du Vimeu), la compétence devait être transférée à la CCVI.

La dissolution n'a toujours pas été prononcée par le préfet, et nous devons désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant

Madame LUCAS Caroline, étant candidate, est désignée délégué titulaire et Monsieur LECONTE Max, étant candidat, est désigné délégué suppléant.

5 - Régularisation d'une parcelle suite à donation en 1958 du terrain du cimetière communal :

En 1958, une donation entre la commune et Monsieur DANZEL D'AUMONT François a été enregistrée sous conditions suspensives.

Monsieur DANZEL D'AUMONT François faisait don à la commune du terrain du cimetière actuel sous la condition expresse :

Monsieur DANZEL D'AUMONT François ses ayants droits et les personnes pour qui de son vivant il donnerait autorisation aurait le droit de se faire inhumer dans la dite sépulture jusqu'à ce que ce caveau soit entièrement occupé.

Pour régulariser, nous devons céder à Monsieur DANZEL d'AUMONT Patrick la parcelle où est située la chapelle, le conseil accepte par 14 voix pour et 1 voix contre de régulariser la vente de cette parcelle. Les frais de notaire seront à la charge de Monsieur DANZEL d'AUMONT Patrick, les frais de bornage seront pris en charge par la commune jusqu'à 500 €. Si le montant est plus élevé la charge complémentaire incombera à Monsieur DANZEL d'AUMONT Patrick.

6 - Convention pour cession d'un radar pédagogique :

Suite à négociation auprès de la préfecture, nous avons obtenu la cession d'un radar pédagogique solaire avec son mat.

Pour formaliser cette cession, nous devons signer une convention.

Le maire est autorisé par 15 voix pour signer la convention de cession d'un radar pédagogique.

La commission sécurité se chargera de trouver l'emplacement le mieux adapté.

7 Indemnité du Percepteur :

A chaque renouvellement des conseillers municipaux, nous devons délibérer sur l'octroi de l'indemnité de fonction du percepteur (confection des documents, et indemnité de fonction).

Le coût est estimé sur la moyenne des dépenses annuelle des trois dernières années (1% des dépenses).

Le conseil décide par 15 voix pour d'attribuer l'indemnité de conseil et confection des documents à Monsieur Marcel LEMOIGNE Percepteur de la Commune.

8 : Salaires des animateurs :

Le centre fonctionnera du 7 juillet au 1 août

Afin de verser les salaires de juillet, nous devons statuer sur les rémunérations :

Le conseil décide les rémunérations journalières des animateurs

Animateur diplômé : 53 € brut par jour plus 10 % de congés payés,
Animateur 1^{ère} partie : 50,00 € brut par jour plus 10 % de congés payés
Animateur non diplômé : 40 € brut par jour plus 10 % de congés payés.

Pour les nuits de camping : l'équipe encadrant sera rémunérée à 5 € la nuit.

Le directeur sera rémunéré à 1400 € nets plus 10 % de congés payés.

9 : Subvention association du Vimeu :

Lors de la réunion du conseil municipal de janvier dernier, il a été voté une subvention de 435 € pour l'association du Vimeu afin de leur permettre d'acquérir du matériel.

Cette subvention n'a pas été reportée dans le tableau des subventions, et il est demandé de l'inscrire. Le conseil autorise l'inscription des 435 € pour l'association du Vimeu dans le tableau des subventions.

10 : Personnel Communal :

Les trois contrats CAE ont été renouvelés :

Monsieur THERON Antoine pour un an jusqu'au 31 mai 2015,

Monsieur GOURLIN Hervé pour 7 mois jusqu'au 17 janvier 2015 (sans possibilité de renouvellement, Monsieur GOURLIN Hervé au terme de cette période, aura été dans notre collectivité pendant 5 ans).

Madame ALIX Karine pour 6 mois jusqu'au 14 novembre 2014.

11 : Point Finances :

Un point par chapitre est exposé au conseil, les prévisions budgétaires sont conformes aux dépenses.

Il est proposé d'augmenter la régie d'avance du 14 juillet de 200 €

Le conseil décide à l'unanimité d'augmenter la régie du 14 juillet de 200 €, elle sera portée donc de 700 € à 900 €.

12 : Point Travaux :

12 - 1 : Toiture Salle polyvalente :

Suite aux problèmes d'infiltration d'eau au toit de la salle, il a été demandé un devis aux Ets Petit pour la remise en état de cette toiture, le prix est estimé à 13 680,24 € TTC. Le conseil devant l'urgence décide à l'unanimité d'entreprendre les travaux.

12 - 2 : Elargissement de la rue d'Hocquélus

Suite aux prévisions budgétaires, il a été demandé l'établissement de devis pour la réalisation de la clôture séparant l'herbage rue d'hocquélus.

Le devis le moins disant est celui des Ets Berrenger pour un montant de 4 032,00 € TTC.

Ce dernier est accepté par 14 voix pour et une abstention.

Commune d'Aigneville Réunion du 6 juin 2014

12 – 3 : Travaux Clôture mairie et Ecole rue de Fressenneville :

Pour ces travaux un devis a été établi par les Ets Berrenger, le montant est de 6 961,80 € TTC.
Le devis des Ets berrenger est accepté à l'unanimité.

12 -4 : Association du Vimeu

L'Association du Vimeu interviendra dans notre commune à partir du 23 juin pour la réalisation des travaux suivants :

- Isolation du préau de la maternelle,
- Pilier pour l'ouverture du logement communal rue de Fressenneville,
- Mur séparateur des locaux communaux et du logement communal,
- Modification du bâtiment communal pour permettre le rangement des véhicules.

12 -5 : Chantier Jeunes :

Le chantier jeunes de la CCVI est en cours, il concerne la rénovation de la main courante du stade.
Le coût des matériaux est estimé à 597,78 € TTC.
Les salaires sont pris en charge par la CCVI.
Un buffet leur sera offert le 20 juin.

12 : Point Aide sociale et Scolaire :

Fête du village et Fête Nationale :

Dimanche 13 juillet :

Fête locale :

A partir de 15 h30 ouverture de la fête foraine

Concert de l'harmonie libre d'Aigneville Feuquières à partir de 17 h 30 à la salle François David. A l'issue du concert, vin d'honneur offert par la municipalité.

Retraite aux flambeaux :

Rassemblement à 20h30 rue Jean-Pierre DOUAY pour la distribution de lampions.

Distribution de lampions et de tickets pour un jus de fruit aux enfants.

Départ à 20 h 45

Défilé dans les rues d'Aigneville :

Aigneville : Grande rue, rue de Visse, rue de Courcelles

Courcelles : rue d'Acheux, rue de Courtieux, rue Sainte Nicole,

Aigneville : rue d'Hocquéus, rue du Stade

Commune d'Aigneville Réunion du 6 juin 2014

Feu d'artifice :

A 23 h 30 au stade François Danzel (entrée rue du stade) : Rendez vous ensuite à la Salle François David où la fête foraine et la buvette vous attendent. Les enfants pourront ainsi récupérer leurs jus de fruit en échange de leurs tickets.

Lundi 14 juillet :

- Célébration à la chapelle d'Hocquélus à 10 h 30,
- A partir de 12 heures : Nous proposons, à toute personne désirant passer un moment convivial de venir avec son pique-nique pour le déjeuner, derrière la salle François David (des tables et des barbecues seront mis à disposition).
- 15 h 00 : rendez vous devant la mairie.
- 15 h 15 : cérémonie devant le Monument aux Morts.
- 15 h 30 : vin d'honneur à la mairie.
- 16 h 30 : jeux traditionnels à la salle François David et distribution de bonbons aux enfants.
- 17 h 45 : un goûter clôturera la fête du 14 juillet

14 : Point Cadre de Vie :

Il est fait état du fleurissement réalisé dans la commune. Le jury des villes et villages fleuries à l'issue de sa visite du 28 mai 2014, félicite la commune pour les efforts réalisés depuis leur dernier passage et l'encourage à continuer ses efforts. Le jury préconise à la commune de solliciter la population afin qu'elle s'investisse également dans le fleurissement.

15 : Date à programmer :

Prochaine réunion du conseil :

Le 20 juin à 19 h
Le 11 juillet à 19 h 30

Réunion des commissions :

Réunion de la commission du personnel : le 11 juillet à 18 h 45
Visite des locaux de la commune : le 19 juillet à 9 h 15

Monsieur DEPOILLY Christophe est parti à 22 h 15.

16 : Divers :

16 -1 : Compétence pour entreprise :

Compétence pour entreprise est une Association qui aide les personnes souhaitant créer ou reprendre des entreprises. Elle a son siège à Chepy et 244 personnes reçues pour 233 projets. 68 créations ou reprises ont généré 82 emplois dont une création d'entreprise à Hocquélus.

Commune d'Aigneville **Réunion du 6 juin 2014**

16 – 2 : Commission Communale des Impôts directs :

Nous devons proposer 12 personnes pour être titulaires et 12 personnes pour être suppléantes :

Président de la commission : Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel

Personnes titulaires : Monsieur DELIGNIERES Francis, Monsieur DELABRE Stéphane, Madame GROGNET Janine, Monsieur DUFETELLE Hubert, Madame BONVALET Evelyne, Madame BOUDIN Valérie, Monsieur DEPOILLY Christophe, Monsieur DESTOBBELEIR Jacques, Monsieur DUMONT Jean Louis, Monsieur EMPEREUR Pascal, Monsieur FOIRESTIER Michel, Monsieur CRETE Hubert

Personnes suppléantes : Madame JOACHIM Charlotte, Monsieur LECONTE Max, Madame LUCAS Caroline.

La liste sera complétée par des personnes de la commune et le conseil municipal sera informé lors de la prochaine réunion.

16 – 3 : Fibre Optique :

La CCVI finalise l'étude pour l'installation de la fibre optique sur le territoire de la Communauté de Communes. Quelques chiffres concernant notre commune:

- 2285 ml de tranchées
- 5687 ml d'aérien
- 4445 ml en fourreaux existants.

Des agents vont repérer le câblage, ils vont passer dans la commune pour établir un diagnostic. Cette information sera relayée dans l'info commune.

La fin de l'étude est programmée pour septembre. Les travaux devraient être réalisés au plus tard dans trois ans.

17: Droit d'initiative :

17-1 : Tonte derrière la maternelle :

Il est signalé que le pré de la maternelle est à tondre en urgence. Lors de la tonte nous devons avoir un espace finalisé.

17 -2 : Roto fil :

Il est demandé d'acheter un deuxième roto fil pour une meilleure organisation dans le travail.

Le conseil décide l'achat d'un rotofil supplémentaire par 14 voix pour.

17 – 3 : Centre de Loisirs :

Plusieurs réunions ont été programmées pour l'organisation du centre de loisirs.

Le conseil accepte à l'unanimité l'achat des bonnets de bains (pour repérer nos enfants dans la piscine).

Madame JOACHIM Charlotte est partie à 22 h 45

17 – 4 : Fête locale et 14 juillet :

Les plannings sont établis pour le week end des 12- 13 et 14 juillet.

17 – 5 : Voirie communale :

Les trous sur les voiries seront rebouchés prochainement.

17 – 6 : Boite à lettres de la poste

La boite à lettres de la poste en face de la mairie sera déplacée par les employés de la commune.

Commune d'Aigneville
Réunion du 6 juin 2014

17 – 7 : Info commune :

Il est évoqué la possibilité de modifier l'organisation de l'info commune. Il serait souhaitable de définir des dates précises de la parution.

L'info commune n° 2 de 2014 paraîtra prochainement.

Madame BOUDIN Valérie est partie à 23 h 00

17 – 8 : Club de Foot :

Le terrain de football a été roulé afin de le rendre plus accessible. Le problème des taupes sur le terrain sera revu. (avant toute décision sur les produits utilisés, il est indispensable de se procurer la fiche technique du produit utilisé).

Le club de Foot aurait besoin d'aide pour le traçage des lignes blanches.

Le club de foot demande si nous aurions la possibilité d'acheter des Filets de protection (ballons).

17 – 9 : Chemins :

Le remblaiement des chemins sera fait prochainement, l'achat des cailloux sera la charge de la commune et les agriculteurs les étaleront.

Séance levée à 23 h 20